

**Di-n-Butyl Sulfide**

Version 1.5

Date de révision 2021-08-12

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 et au règlement (CE) n° 2015/830

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1****Informations sur le produit**

Nom du produit : Di-n-Butyl Sulfide  
Matériel : 1120828, 1024580, 1024581, 1024582, 1024729, 1024583,  
1036566, 1024584

**1.3****Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Société** : Chevron Phillips Chemical Company LP  
Specialty Chemicals  
10001 Six Pines Drive  
The Woodlands, TX 77380

**Local** : Chevron Phillips Chemicals International N.V.  
Airport Plaza (Stockholm Building)  
Leonardo Da Vincilaan 19  
1831 Diegem  
Belgium

SDS Requests: (800) 852-5530  
Responsible Party: Product Safety Group  
Email:sds@cpchem.com

**1.4****Numéro d'appel d'urgence:****Santé:**

866.442.9628 (Amérique du Nord)

1.832.813.4984 (International)

**Transport:**

CHEMTREC 800.424.9300 ou 703.527.3887(international)

Asie : CHEMWATCH (+612 9186 1132) Chine : 0532 8388 9090

EUROPE : BIG +32.14.584545 (téléphone) ou +32.14583516 (télécopie)

Mexique CHEMTREC 01-800-681-9531 (24h/24)

Amérique du Sud SOS-Cotec Au Brésil : 0800.111.767 Hors du Brésil : +55.19.3467.1600

Argentine : +(54)-1159839431

Service responsable : Groupe Sécurité des produits et Toxicologie

**Di-n-Butyl Sulfide**

Version 1.5

Date de révision 2021-08-12

Adresse e-mail : SDS@CPChem.com  
 Site Internet : www.CPChem.com

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1****Classification de la substance ou du mélange  
RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008**

Toxicité aiguë, Catégorie 3	H331: Toxique par inhalation.
Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système nerveux central	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**2.2****Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H331 Toxique par inhalation.  
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
 P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
 P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
 P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**  
 P304 + P340 + P311 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
 P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**Stockage:**  
 P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- 544-40-1 sulfure de dibutyle

**Di-n-Butyl Sulfide**

Version 1.5

Date de révision 2021-08-12

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1 - 3.2****Substance or Mélange**

Synonymes : Dinormal Butyl Sulfide  
normal-Butyl Sulfide  
5-Thianonane  
DNBS  
n-Butyl Sulfide  
1,1-Thiobisbutane

Formule moléculaire : C8H18S

**Composants dangereux**

Nom Chimique	CAS-No. EC-No. Index No.	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [wt%]
n-Butyl Sulfide	544-40-1 208-870-5	Acute Tox. 3; H331 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	95 - 100

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Peut contenir du di-sec-butylsulfide jusqu'à 5 % en poids.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1****Description des premiers secours**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Le matériau peut provoquer une pneumonie grave et potentiellement mortelle s'il est ingéré ou vomi.

En cas d'inhalation : Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.

En cas de contact avec la peau : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

**Di-n-Butyl Sulfide**

Version 1.5

Date de révision 2021-08-12

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

Point d'éclair : 65,56 °C (65,56 °C)  
Méthode: ASTM D 93

Température d'auto-inflammabilité : 216 °C (216 °C)

**5.1****Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit.

**5.2****Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

**5.3****Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

Protection contre les incendies et les explosions : Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone. Oxydes de soufre.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1****Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

**6.2****Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

**Di-n-Butyl Sulfide**

Version 1.5

Date de révision 2021-08-12

**6.3****Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**6.4****Référence à d'autres rubriques**

Référence à d'autres rubriques : Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Manipulation**

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

**7.2****Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Stockage**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entrée interdite à toute personne étrangère au service. Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Entrée interdite à toute personne étrangère au service. Défense de fumer. Conserver dans un endroit bien ventilé. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

**Di-n-Butyl Sulfide**

Version 1.5

Date de révision 2021-08-12

**SK**

Zložky	Podstata	Hodnota	Kontrolné parametre	Poznámka
n-Butyl Mercaptan	SK OEL	NPEL priemerný	0,5 ppm, 1,9 mg/m <sup>3</sup>	
	SK OEL	NPEL krátkodobý	1 ppm, 3,8 mg/m <sup>3</sup>	

**SI**

Sestavine	Osnova	Vrednost	Parametri nadzora	Pripomba
n-Butyl Mercaptan	SI OEL	MV	0,5 ppm, 1,9 mg/m <sup>3</sup>	
	SI OEL	KTV	1 ppm, 3,8 mg/m <sup>3</sup>	

**PT**

Componentes	Bases	Valor	Parâmetros de controlo	Nota
n-Butyl Mercaptan	PT OEL	VLE-MP	0,5 ppm,	

**PL**

Składniki	Podstawa	Wartość	Parametry dotyczące kontroli	Uwaga
n-Butyl Mercaptan	PL NDS	NDS	1 mg/m <sup>3</sup>	
	PL NDS	NDSch	2 mg/m <sup>3</sup>	

**NO**

Komponenter	Grunnlag	Verdi	Kontrollparametrer	Nota
n-Butyl Mercaptan	FOR-2011-12-06-1358	GV	0,5 ppm, 1,5 mg/m <sup>3</sup>	

**MK**

Съставки	Основа	Стойност	Параметри на контрол	Бележка
n-Butyl Mercaptan	MK OEL	MV	0,5 ppm, 1,9 mg/m <sup>3</sup>	

**IS**

Komponenter	Grunnlag	Verdi	Kontrollparametrer	Nota
n-Butyl Mercaptan	IS OEL	TWA	0,5 ppm, 1,5 mg/m <sup>3</sup>	

**IE**

Components	Basis	Value	Control parameters	Note
n-Butyl Mercaptan	IE OEL	OELV - 8 hrs (TWA)	0,5 ppm, 1,8 mg/m <sup>3</sup>	

**HR**

Sastojci	Temelj	Vrijednost	Nadzorni parametri	Bilješka
n-Butyl Mercaptan	HR OEL	GVI	0,5 ppm, 1,5 mg/m <sup>3</sup>	IR-D,
	IR-D iritacija dišnih organa			

**GR**

Συστατικά	Βάση	Τιμή	Παράμετροι ελέγχου	Σημείωση
n-Butyl Mercaptan	GR OEL	TWA	0,5 ppm, 1,8 mg/m <sup>3</sup>	

**FR**

Composants	Base	Valeur	Paramètres de contrôle	Note
n-Butyl Mercaptan	FR VLE	VME	0,5 ppm, 1,5 mg/m <sup>3</sup>	Valeurs limites indicatives,
	Valeurs limites Valeurs limites indicatives indicatives			

**FI**

Aineosat	Peruste	Arvo	Valvontaa koskevat muuttujat	Huomautus
n-Butyl Mercaptan	FI OEL	HTP-arvot 8h	0,5 ppm, 1,9 mg/m <sup>3</sup>	
	FI OEL	HTP-arvot 15 min	1,5 ppm, 5,6 mg/m <sup>3</sup>	

**ES**

Componentes	Base	Valor	Parámetros de control	Nota
n-Butyl Mercaptan	ES VLA	VLA-ED	0,5 ppm, 1,9 mg/m <sup>3</sup>	

**DK**

Komponenter	Basis	Værdi	Kontrolparametre	Note
n-Butyl Mercaptan	DK OEL	GV	0,5 ppm, 1,5 mg/m <sup>3</sup>	

**DE**

Inhaltsstoffe	Grundlage	Wert	Zu überwachende Parameter	Bemerkung
n-Butyl Mercaptan	DE TRGS 900	AGW	0,5 ppm, 1,9 mg/m <sup>3</sup>	Y,
	Y Ein Risiko der Fruchtschädigung braucht bei Einhaltung des Arbeitsplatzgrenzwertes und des biologischen Grenzwertes (BGW) nicht befürchtet zu werden			

**Di-n-Butyl Sulfide**

Version 1.5

Date de révision 2021-08-12

**CZ**

Složky	Základ	Hodnota	Kontrolní parametry	Poznámka
n-Butyl Mercaptan	CZ OEL	PEL	1,5 mg/m <sup>3</sup>	
	CZ OEL	NPK-P	3 mg/m <sup>3</sup>	

**CH**

Inhaltsstoffe	Grundlage	Wert	Zu überwachende Parameter	Bemerkung
n-Butyl Mercaptan	CH SUVA	MAK-Wert	0,5 ppm, 1,9 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH, SSc,
	CH SUVA	KZGW	1 ppm, 3,8 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH, SSc,

NIOSH National Institute for Occupational Safety and Health

SSc Eine Schädigung der Leibesfrucht braucht bei Einhaltung des MAK-Wertes nicht befürchtet zu werden.

**BE**

Bestanddelen	Basis	Waarde	Controleparameters	Opmerking
n-Butyl Mercaptan	BE OEL	TGG 8 hr	0,5 ppm, 1,8 mg/m <sup>3</sup>	

**AT**

Inhaltsstoffe	Grundlage	Wert	Zu überwachende Parameter	Bemerkung
n-Butyl Mercaptan	AT OEL	MAK-TMW	0,5 ppm, 1,9 mg/m <sup>3</sup>	
	AT OEL	MAK-KZW	0,5 ppm, 1,9 mg/m <sup>3</sup>	

**8.2****Contrôles de l'exposition  
Mesures d'ordre technique**

Ventilation adéquate pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites/règles d'exposition. Prendre en compte les dangers potentiels de ce produit (voir la section 2), les limites d'exposition applicables, les activités professionnelles et les autres substances présentes sur le lieu de travail pour concevoir des moyens mécaniques de contrôle et sélectionner l'équipement de protection personnelle. Si les systèmes de contrôle ou les pratiques de travail ne sont pas adéquats pour éviter une exposition à des niveaux nocifs de ce produit, l'équipement de protection personnelle indiqué ci-dessous est recommandé. L'utilisateur doit lire et comprendre toutes les instructions et limitations fournies avec l'équipement, étant donné qu'une protection est généralement fournie pour une durée déterminée ou dans certaines circonstances.

**Équipement de protection individuelle**

Protection respiratoire : Porter un système respiratoire à adduction d'air, homologué par NIOSH, si la ventilation ou d'autres moyens mécaniques de contrôle ne sont pas suffisants pour maintenir une teneur minimale en oxygène de 19,5 % en volume sous pression atmosphérique normale. Porter un système respiratoire homologué par NIOSH pour assurer une protection lors de la manipulation de ce produit si une exposition à des concentrations néfastes en suspension dans l'air risque de se produire, comme par exemple: Respirateur à adduction d'air pur couvrant tout le visage. Utilisez un appareil respiratoire à pression positive et à adduction d'air s'il existe un risque de rejet non contrôlé, d'aérosolisation, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou si d'autres circonstances rendent les appareils respiratoires à adduction d'air insuffisants pour assurer une protection adéquate.

Protection des mains : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants

**Di-n-Butyl Sulfide**

Version 1.5

Date de révision 2021-08-12

	devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.
Protection des yeux	: Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.
Protection de la peau et du corps	: Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail. Porter selon besoins: Vêtements de protection ignifuges. Protection individuelle par le port d'une combinaison de protection complète et bien fermée contre les produits chimiques et d'un appareil de protection respiratoire autonome. Chaussure protégeant contre les produits chimiques.
Mesures d'hygiène	: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

Forme	: liquide
État physique	: liquide
Couleur	: Clair
Odeur	: Repoussante

**Données de sécurité**

Point d'éclair	: 65,56 °C (65,56 °C) Méthode: ASTM D 93
Limite d'explosivité, inférieure	: 0,8 %(V)
Limite d'explosivité, supérieure	: 6,8 %(V)
Propriétés comburantes	: Nein
Température d'auto-inflammabilité	: 216 °C (216 °C)
Formule moléculaire	: C8H18S
Poids moléculaire	: 146,32 g/mol
pH	: Donnée non disponible
Point de congélation	: -103 °F (-103 °F)
Point/intervalle d'ébullition	: 180 - 191 °C (180 - 191 °C)
Pression de vapeur	: 0,10 PSI à 38 °C (38 °C)
Densité relative	: 0,84 à 15,6 °C (15,6 °C)



**Di-n-Butyl Sulfide**

Version 1.5

Date de révision 2021-08-12

Densité	: 841,2 g/l à 60 °F (60 °F)
Hydrosolubilité	: négligeable
Viscosité, dynamique	: 1,05 cP à 68 °F (68 °F)
Densité de vapeur relative	: 5,07 (Air = 1.0)
Taux d'évaporation	: 1
Pourcentage de composés volatils	: > 99 %

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1**

**Réactivité** : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**10.2**

**Stabilité chimique** : Ce produit est considéré comme stable dans des conditions ambiantes normales et dans les conditions de température et de pression prévues pour la conservation et la manipulation.

**10.3****Possibilité de réactions dangereuses**

**Réactions dangereuses** : Réactions dangereuses: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Information supplémentaire: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Réactions dangereuses: Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Information supplémentaire: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Réactions dangereuses: Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

**10.4**

**Conditions à éviter** : Chaleur, flammes et étincelles.

**10.5**

**Matières à éviter** : Éviter les agents oxydants.

**10.6**

**Produits de décomposition dangereux** : Oxydes de carbone  
Oxydes de soufre

**Di-n-Butyl Sulfide**

Version 1.5

Date de révision 2021-08-12

**Autres données** : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1****Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

n-Butyl Sulfide : DL50: 2.220 mg/kg  
Espèce: Rat

**Toxicité aiguë par inhalation**

n-Butyl Sulfide : CL50: 3,7 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Espèce: Souris  
Atmosphère de test: vapeur

**Toxicité aiguë par voie cutanée**

n-Butyl Sulfide : DL50: > 5.000 mg/kg  
Espèce: Lapin

**Irritation de la peau**

n-Butyl Sulfide : Irritation de la peau

**Irritation des yeux**

n-Butyl Sulfide : Irritation des yeux

**Sensibilisation**

n-Butyl Sulfide : Pas un sensibilisateur de la peau.

**Di-n-Butyl Sulfide**

**Toxicité par aspiration** : Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Di-n-Butyl Sulfide  
Information  
supplémentaire**

: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements. Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques. Les solvants risquent de dessécher la peau.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1****Toxicité****Toxicité pour les poissons**

**Di-n-Butyl Sulfide**

Version 1.5

Date de révision 2021-08-12

n-Butyl Sulfide : 3,5 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Espèce: Poisson  
Méthode: Données modélisées QSAR

**Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques**

n-Butyl Sulfide : 1,71 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Espèce: Daphnia (Daphnie)  
Méthode: Données modélisées QSAR

**12.2****Persistance et dégradabilité**

Biodégradabilité

n-Butyl Sulfide : Ce produit ne devrait pas être facilement biodégradable.

**12.3****Potentiel de bioaccumulation**

Bioaccumulation

n-Butyl Sulfide : Ce matériau ne devrait pas être bioaccumulable.

**12.4****Mobilité dans le sol**

Mobilité

n-Butyl Sulfide : Donnée non disponible

**12.5****Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Résultats de l'évaluation PBT : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

**12.6****Autres effets néfastes**

Information écologique supplémentaire : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Évaluation Ecotoxicologique**

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique

n-Butyl Sulfide : Toxique pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

n-Butyl Sulfide : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Di-n-Butyl Sulfide**

Version 1.5

Date de révision 2021-08-12

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1****Méthodes de traitement des déchets**

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité (FDS) ne se rapportent qu'au produit tel qu'il est expédié.

Utiliser ce matériau conformément à l'usage pour lequel il est destiné ou le recycler si possible. S'il doit être éliminé, il est possible que ce matériau entre dans la catégorie des déchets dangereux dont les critères ont été définis par l'agence EPA (États-Unis) en vertu de la loi RCRA codifiée (40 CFR 261) ou d'autres réglementations des États ou locales. Pour le savoir, il peut être nécessaire de mesurer certaines propriétés physiques et d'analyser certains composants réglementés. Si ce matériau est considéré comme un déchet dangereux, la loi fédérale (États-Unis) exige que son élimination ait lieu dans un établissement habilité à effectuer ce type de traitement.

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes. Éliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides. Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****14.1 - 14.7****Informations relatives au transport**

**Les descriptions d'expédition indiquées ici concernent le transport en vrac uniquement et ne s'appliquent pas au transport des colis non-vrac (voir la définition réglementaire).**

Consulter la réglementation sur les marchandises dangereuses relative aux méthodes et aux quantités spécifiques nationales ou internationales pour obtenir une description supplémentaire (p. ex. : nom ou noms techniques, etc.). Par conséquent, il est possible que les informations décrites ici ne soient pas toujours en accord avec la description relative à l'expédition avec connaissance pour le matériau. Le point d'éclair du matériau peut varier légèrement entre la fiche de données de sécurité et le connaissance.

**DOT US (DÉPARTEMENT DES TRANSPORTS DES ÉTATS-UNIS)**

NA1993, COMBUSTIBLE LIQUID, N.O.S., (N-BUTYL SULFIDE, DI-SEC-BUTYL SULFIDE), III

**IMO / IMDG (CODE MARITIME INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES)**

UN3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S., (N-BUTYL SULFIDE), 9, III, (65,56 °C), POLLUANT MARIN, (N-BUTYL SULFIDE)

**IATA (ASSOCIATION DU TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL)**

UN3334, AVIATION REGULATED LIQUID, N.O.S., (N-BUTYL SULFIDE), 9, III

**ADR (ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR ROUTE)**

UN3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S., (N-BUTYL SULFIDE), 9, III, (-)

**Di-n-Butyl Sulfide**

Version 1.5

Date de révision 2021-08-12

**RID (RÈGLEMENTS CONCERNANT LE TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES (EUROPE))**

UN3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S., (N-BUTYL SULFIDE), 9, III

**ADN (ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR VOIES DE NAVIGATION INTÉRIEURES)**

UN3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S., (N-BUTYL SULFIDE), 9, III

Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1****Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation nationale**

Règlement de la Commission européenne (UE) 2015/830 du 28 mai 2015 constituant un amendement au règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH)

**Classe de contamination de l'eau (Allemagne)** : WGK 2 Dangereux pour l'eau

**15.2**

**Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées)** : 96/82/EC Mise à jour:  
Toxique  
2  
Quantité 1: 50 t  
Quantité 2: 200 t

: ZEU\_SEVES3 Mise à jour:  
DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT  
E2  
Quantité 1: 200 t  
Quantité 2: 500 t

**État actuel de notification**

Europe REACH : Une ou plusieurs substances de ce produit ne sont pas enregistrées ou ne font pas l'objet d'un avis de demande d'enregistrement. L'importation et la fabrication de ce produit sont toujours autorisées à condition qu'elles ne dépassent pas la quantité seuil minimale REACH des substances non réglementées.

Suisse CH INV : Listé ou en conformité avec l'inventaire  
États-Unis d'Amérique (USA) : Dans l'inventaire de la TSCA ou conforme à la partie afférente concernant les substances actives  
TSCA  
Canada DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

**Di-n-Butyl Sulfide**

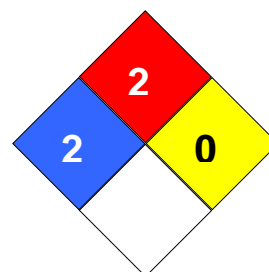
Version 1.5

Date de révision 2021-08-12

Divers AIIIC	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
Nouvelle-Zélande NZIoC	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Japon ENCS	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Corée KECI	:	Une ou plusieurs substances de ce produit n'ont pas été enregistrées, ni notifiées pour être enregistrées, ni exemptées d'enregistrement par CPChem, conformément à la réglementation K-REACH. L'importation ou la fabrication de ce produit reste autorisée à condition que l'importateur officiel coréen en ait lui-même notifié la substance.
Philippines PICCS	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Taiwan TCSI	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Chine IECSC	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**NFPA Classification** : Danger pour la santé: 2  
Risque d'incendie: 2  
Danger de réactivité: 0

**Information supplémentaire**

Numéro FDS patrimonial : 46810

Les modifications significatives par rapport à l'ancienne version sont mises en évidence dans la marge. Cette version remplace toutes les anciennes versions.

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité (FDS) ne se rapportent qu'au produit tel qu'il est expédié.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

signification des abréviations et acronymes utilisés			
ACGIH	American Conference of Government	LD50	Dose létale 50 %
AICS	Inventaire australien des substances chimiques	LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Level – Dose minimale ayant un effet indésirable observé
DSL	Liste canadienne intérieure des substances	NFPA	National Fire Protection Agency – Association nationale pour la protection contre l'incendie
NDSL	Liste canadienne extérieure des	NIOSH	National Institute of Safety &

**Di-n-Butyl Sulfide**

Version 1.5

Date de révision 2021-08-12

	substances		Health - Institut national pour les questions de santé et de sécurité au travail
CNS	Système nerveux central	NTP	National Toxicology Program – Programme américain de toxicologie
CAS	Chemical Abstract Service Number – Numéro de registre CAS	NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals – Inventaire néo-zélandais des substances chimiques
EC50	Concentration effective (médiane)	NOAEL	No Observable Adverse Effect Level – Dose sans effet indésirable observé
EC50	Concentration effective 50 %	NOEC	No Observed Effect Concentration – Concentration sans effet observable
EGEST	Outil de scénario d'exposition générique de l'EOSCA	OSHA	Occupational Safety & Health Administration - Organisme administratif chargé des questions de santé et de sécurité au travail
EOSCA	European Oilfield Specialty Chemicals Association (Association européenne des produits chimiques pétroliers spéciaux)	PEL	Permissible Exposure Limit – Limite d'exposition permise
EINECS	European Inventory of Existing Chemical Substances – Inventaire européen des substances chimiques existantes	PICCS	Philippines Inventory of Commercial Chemical Substances – Inventaire philippin des substances chimiques commerciales
MAK	Germany Maximum Concentration Values – Valeurs de concentration maximum en Allemagne	PRNT	Presumed Not Toxic – Prémsumé non toxique
GHS	Système général harmonisé	RCRA	Resource Conservation Recovery Act – Loi sur la récupération et la conservation des ressources
>=	Supérieur ou égal à	STEL	Limite d'exposition à court terme
IC50	Concentration inhibitrice 50	SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act – Loi sur les amendements et les nouvelles autorisations concernant le Superfonds
IARC	International Agency for Research on Cancer – Centre international de recherche sur le cancer	TLV	Threshold Limit Value – Valeur de seuil limite
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances in China – Inventaire des substances chimiques existantes en Chine	TWA	Moyenne pondérée dans le temps
ENCS	Japan, Inventory of Existing and New Chemical Substances – Inventaire japonais des substances chimiques existantes et nouvelles	TSCA	Toxic Substance Control Act – Loi sur le contrôle des substances toxiques
KECI	Korea, Existing Chemical Inventory – Inventaire coréen des substances chimiques existantes	UVCB	Unknown or Variable Composition, Complex Reaction Products, and Biological Materials – Produits de réactions complexes et matières biologiques à composition inconnue ou variable
<=	Inférieur ou égal à	WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System – Système d'information sur les matériaux dangereux rencontrés sur les lieux de travail

**Di-n-Butyl Sulfide**

Version 1.5

Date de révision 2021-08-12

LC50	Concentration létale 50 %		
------	---------------------------	--	--

**Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.**

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H331 Toxique par inhalation.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.